

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22137521

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

09 NOV. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0675 749 807**

Nom

(en entier) : **ANKAMARKT**

(en abrégé) : **ANKAMARKT**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Sartis(HE) - 7350 HENSIES**

**Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 07 SEPTEMBRE 2022**

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 07/09/2022, il est décidé :

1) Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire accepte à l'unanimité le transfert du siège social de la rue des Sartis(HE) 23, 7350 HENSIES vers la Rue de Villers, 60 E à 7350 HENSIES à partir du 07/09/2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président lève la séance, après lecture et approbation du présent procès verbal.

Bruxelles, le 07/09/2022.

Liste de présence

Emre HALICI
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).